



CAP 2022, UNE MACHINE A BROYER LES SERVICES PUBLICS ET SES AGENTS

Le Premier Ministre a lancé en septembre dernier ce qui doit être la grande réforme de l'Etat du quinquennat.

Avec une force inégalée "**Action publique 2022**" arrive ainsi après la RGPP de Sarkozy et la MAP de Hollande.

La mise en place du **CAP 2022 (Comité d'action publique 2022)**, censé mener "*une réflexion sur la transformation ambitieuse de l'action publique*", constitue la première étape de ce big bang annoncé.

« *Notre pays change d'ère, nos services publics le doivent aussi* », a expliqué le ministre de l'Action et des Comptes publics, Gérald Darmanin, lors du lancement officiel de ce comité, le vendredi 13 octobre.

Parmi les membres du Comité CAP 2022, pas de syndicalistes, associatifs ou usagers mais des personnalités du monde économique et libéral comme Ross McInnes président de Safran, l'ex-président du Conseil italien Enrico Letta, qui a toujours vanté les mérites de la rigueur budgétaire, la cadre dirigeante de Nexity Véronique Bédague-Hamilius, le député LREM Jean-René Cazeneuve, la sénatrice LR Christine Lavarde etc. De nombreux «*experts*» figuraient déjà dans la commission Attali, réunie en 2008 et très hostile au service public. Plusieurs membres de l'Institut Montaigne, connu pour ses publications ultralibérales, ont également été retenus pour mener «*une réflexion sur la transformation ambitieuse de l'action publique*».

Il n'est pas difficile de deviner quelles vont être les conclusions de cette belle brochette d'experts en libéralisme!

Pour mémoire, Emmanuel Macron avait déjà, pendant la campagne présidentielle, jugé le statut général des fonctionnaires «*inadapté*» et qualifié les personnels à statuts d'«*insiders*», c'est-à-dire de «*privilégiés*».

En parallèle, le 24 novembre a été lancé le Forum de l'Action publique qui vise à recueillir les avis de tous ceux (fonctionnaires et usagers) qui souhaitent "*réinventer le service public*" dans le cadre du comité CAP 2022.

Bel exemple de démocratie participative, un peu atténuée il est vrai par des objectifs et des conclusions déjà annoncés par Mr Darmanin:

- *"une plus grand qualité de service pour les usagers"* en réalité une adaptation doctrinale de la finalité de l'Etat mise au service de l'économie, relation de confiance, abandon de missions...!
- *"de meilleures conditions de travail pour les agents"* en réalité la modernisation par le numérique, la suppression de 120000 emplois
- *"des économies pour les français"* en réalité 60 Mds € d'économies de réduction des dépenses publiques, mais toujours plus d'exonérations et de cadeaux aux grandes entreprises et aux plus riches...!

N'en doutons pas: le pouvoir exécutif a déjà une idée précise des réformes qu'il a décidé d'entreprendre en matière de service public. Il s'agit simplement par le CAP 2022 de préparer le terrain. La lettre du 26 septembre dernier du Premier Ministre (en PJ de ce post) aux différents ministres évoque clairement « *des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions* ».

C'est ainsi qu'avec le CAP2022, vingt et un domaines devront être explorés. Les leviers RH seront plus particulièrement appréhendés : cadre statutaire, rémunération, recrutement, dialogue social, management et leviers, qualité de vie au travail, prévention de l'absentéisme et risques professionnels, formation, parcours professionnels, déconcentration de la gestion, numérisation de la fonction RH. Tout est passé au crible.

Le rapport du comité devra être remis en février 2018, pour une *"mise en œuvre opérationnelle"*, prévue à partir de mars 2018. Ce délai très court démontre bien évidemment le manque de sincérité de l'opération.

A la DGFIP, les suppressions d'emplois, la casse des droits et garanties des agents, la mise en place de l'Etat plateforme, les restructurations, l'abandon et le transfert au privé de missions(secteur public local, plan cadastral, fichier foncier, ubérisation de l'accueil du public au travers de plateformes privées dédiées au PAS convention de MSAP,...), sont déjà au rendez-vous.

Bien sûr, et comme toujours, les objectifs affichés sont d'une extrême banalité et faussement rassurants : il s'agit de tenir compte des intérêts des usagers (amélioration des services et de la confiance), des agents (modernisation des conditions de travail) et des contribuables (accompagnement de la réduction des dépenses publiques).

Mais en définitive c'est la réduction des missions du secteur public dans le viseur de la macro-nie, tout en mettant l'accent sur le caractère inapproprié de sa gestion par une intense communication.

Tous les agents doivent prendre conscience du danger et s'unir pour construire un rapport de force nécessaire pour arrêter la destruction annoncée des services publics!